

DEC201874INP

Décision portant nomination de Monsieur Grégoire MISGUICH aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR3681 intitulée Institut de physique théorique (IPhT)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201321INP portant nomination de Monsieur Grégoire MISGUICH aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR3681 intitulée Institut de physique théorique (IPhT) ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'avis de la cotutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2021, Monsieur Grégoire MISGUICH, chercheur au CEA, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31/12/2024.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le **22 DEC. 2020**

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC201722INSU

Décision portant nomination de Monsieur Laurent VIBERT aux fonctions de chargé de mission à temps partiel (CMTP) – INSU.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret no 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Laurent VIBERT, Ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission à temps partiel auprès directeur général délégué à la science pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01/01/2021 au 31/12/2021 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'appuyer le pilotage des programmes spatiaux pour toutes actions relevant de son domaine de compétence et en particulier en ce qui concerne le développement et l'exploitation des systèmes d'information. Ce système d'information, développé et exploité dans le cadre des différentes missions spatiales, permet à la direction de l'INSU de suivre l'ensemble des activités de recherche spatiale dans ses unités.

Pour l'exercice de cette mission, Laurent VIBERT demeure affecté à « Institut d'astrophysique spatiale » (UMR8617 – IAS), Université Paris-Sud, bat. 121, 91405 ORSAY.

Article 2

Du 01/01/2021 au 31/12/2021, Laurent VIBERT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette (DR04).

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le *1^{er} Décembre 2020*


Le Président-Directeur Général
Antoine PETIT

